

Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble

Lettre d'information n° 2. 10 février 1996.

La fréquence trimestrielle du bulletin, ses délais de réalisation et de diffusion, ne permettant pas une relation rapide entre le Comité et ses adhérents, la "Lettre d'information", dont voici le deuxième numéro, s'ajoute au bulletin pour apporter des nouvelles sur notre action, la vie du centre ancien, les manifestations culturelles, ...

Le dialogue s'établit entre la Municipalité et notre Comité.

Monsieur l'Adjoint à la Culture estime recevable notre demande de subvention (extraits de la lettre du 26 octobre 1995).

Sans préjuger des possibilités financières 1996, je vous informe que votre dossier sera soumis à l'examen de la Commission Développement et Rayonnement Culturel, Educatif, Sportif et Relations Internationales.

Monsieur le Maire nous répond (texte intégral de la lettre du 27 octobre 1995).

J'ai bien reçu votre courrier du 27 septembre et je vous en remercie.

C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance de vos réflexions et de vos préoccupations quant au développement du centre ville. J'ai bien noté qu'elles s'articulaient autour de trois pôles, à savoir:

- l'appareil commercial,
- le patrimoine (restauration d'immeubles anciens et valorisation du patrimoine architectural),
- l'épanouissement culturel du vieux Grenoble.

Aussi, j'ai demandé à l'ensemble des Elus, plus particulièrement concernés par les sujets que vous avez abordés, de bien vouloir les examiner attentivement.

Soyez assuré que je veillerai à ce qu'une réponse vous soit apportée.

Monsieur le Maire nous sollicite pour participer à la révision du P.O.S. (extraits de la lettre du 31 octobre 1995).

J'ai l'honneur de vous transmettre copie de la délibération en date du 18 septembre 1995 relative à la mise en révision partielle du Plan d'Occupation des Sols, pour ce qui concerne le secteur NORD-OUEST (délimité au Sud par les Grands Boulevards, à l'Est par le Cours Jean-Jaurès, au Nord par l'Isère et à l'Ouest par le Drac).

Par ailleurs, je tiens personnellement à vous informer de l'importance que j'accorde à la concertation des partenaires du tissu associatif et ce dans un souci de démocratie locale active.

Monsieur l'Adjoint à l'Urbanisme nous reçoit.

Monsieur de Battisti, qui avait honoré de sa présence la conférence de Michel Colardelle sur Patrimoine et Tourisme et qui était intervenu dans le débat, à notre grande satisfaction, en faveur du patrimoine vernaculaire, a longuement reçu le Bureau du Comité, représenté par J.P. Charre, P. Melquiond, E. Galliot, J. Charre-Deniau, A. Renevier. Monsieur l'Adjoint était entouré de Monsieur Pilaud, Conseiller délégué à la Décentralisation (Secteur II : Grenoble Nord), de Monsieur Du Tremolet, Directeur de l'Urbanisme, et de Monsieur Wittmann, Responsable de la Réhabilitation. L'entretien, qui s'est déroulé dans une atmosphère cordiale, a porté sur la plupart des questions relevant de l'urbanisme qu'évoquait notre lettre au Maire du 27 septembre 95.

Le Comité continue à se préoccuper des nuisances nocturnes.

Dans une lettre du 2 octobre 95, nous avons nettement pris position, en disant que le centre ancien est "non seulement un patrimoine, mais aussi un cadre de vie". Interrogé par Monsieur Jayet, Conseiller délégué au Commerce, sur l'ouverture d'un établissement route de Lyon, nous avons donné un avis nuancé (extraits de la lettre du 16 janvier).

Notre Comité a conscience que la préservation du cadre de vie peut être en opposition avec la promotion des activités économiques, et que la distinction est parfois difficile à faire entre l'animation, que nous souhaitons, et la perturbation, que nous réprouvons.

Dans le cas présent, nous estimons qu'il y a lieu, d'abord, de conduire une analyse de l'environnement et une concertation avec les citoyens et associations représentatifs de cet environnement ... qu'il y a lieu, ensuite, d'étudier avec minutie la définition culturelle du projet.

Notre Comité est prêt à apporter son concours pour apprécier la validité du projet d'animation culturelle de cet établissement nocturne et sa capacité à s'accorder avec la fonction résidentielle.

Le Comité continue à se préoccuper de la réfection des sols.

Divers échanges ont eu lieu avec la Ville au sujet des rues Chenoise, Renaudon, Madeleine et Lionne. Nous en ferons la synthèse dans une prochaine publication.

Le Comité renouvelle ses demandes

(Extraits de la lettre adressée à M. Michel Destot, Maire de Grenoble, le 18 janvier 1996).

Après avoir remercié Monsieur le Maire pour les divers échanges entre la Ville et le Comité, nous concluons :

Ces marques d'attention augurent favorablement de la qualité des relations que notre Comité peut espérer entretenir avec la nouvelle Municipalité.

Nous voudrions toutefois relever des oublis et émettre des souhaits.

Nous regrettons que notre Comité n'ait pas été retenu parmi les membres de la Commission Consultative pour les Services Publics Communaux.

Nous regrettons que notre Comité n'ait pas été invité à participer au Groupe de Réflexion sur la Circulation et le Stationnement.

Nous regrettons que notre Comité n'ait pas non plus été invité à participer au Groupe de Travail sur l'aménagement de la place de Verdun.

Plus généralement, nous rappelons la demande, émise dans notre courrier du 27 septembre 95, d'être intégré "aux structures thématiques et spatiales d'information/concertation (commissions municipales, conseils de secteur,...) et d'action (comité de pilotage de la procédure "centre 2000" financée par le FISAC,...)".

Nous insistons particulièrement sur notre participation au comité de pilotage de l'Opération Urbaine de Développement du Commerce et de l'Artisanat (O.U.D.C.A. : procédure "centre 2000"). Le développement de nos analyses et réflexions met au premier plan l'évolution des activités économiques. Les mutations structurelle, géographique et économique de l'appareil commercial sont très préoccupantes. Elles sont l'objet, dans notre groupe de Travail Réhabilitation du Bâti Ancien / Revitalisation du Centre Ville, qui rassemble habitants, commerçants, artisans et usagers, d'une réflexion approfondie dont, avant même qu'elle soit arrivée à terme, la presse s'est fait l'écho ("Petit commerce : survie menacée", les Affiches, 17 novembre 1995).

Les mutations de l'appareil commercial du centre ville, liées pour l'essentiel à l'essor des centres commerciaux périphériques et à l'impasse que crée le double mouvement de progression du rôle de la voiture dans les déplacements liés à l'acte d'achat et d'exclusion de la voiture du centre ville, risquent de donner à ce dernier des fonctions tout autres que celles qu'il a eues jusqu'à présent. Il y a là, véritablement, après la bataille historique pour la conservation du bâti ancien, un deuxième combat à mener pour donner un nouveau rôle au centre ville. C'est avec la Municipalité, bien évidemment en totale indépendance, et avec les moyens que donnera l'O.U.D.C.A., que nous voudrions contribuer à l'analyse du problème, à la recherche de solutions et à la conduite d'actions.

Informations diverses.

***Nomination.** Le Président du Comité, Jean-Pierre Charre, vient d'être nommé membre du Collège Régional du Patrimoine et des Sites (C.R.P.S.), au titre des représentants d'associations de sauvegarde des sites, du patrimoine architectural et urbain et des cultures régionales. Le C.R.P.S. conseille le Préfet de Région dans l'application de la politique relative aux Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (Z.P.P.A.U.P.). Cette nomination vient à point, puisque nous allons demander que le centre de Grenoble soit mis en Z.P.P.A.U.P. Cela nous permettra d'être informé des avantages et des inconvénients de cette procédure de gestion des quartiers anciens, qui a des fonctions réglementaire et pédagogique. J. P. Charre est nommé à titre personnel et pour cinq ans. Sa suppléante est Brigitte Riboreau, de l'Association Fil d'Ariane.*

***Le Comité allège ses archives :** un certain nombre de numéros du bulletin de liaison sont disponibles, au siège, lors des permanences. Ils seront remis gracieusement aux adhérents.*

Art, Culture, Science, Patrimoine.

Musée Dauphinois

- "Premiers Alpes". Mise en scène des sites préhistoriques majeurs des Alpes du nord et du Jura méridional (entre 14 000 et 6 000 ans av. J.C.). Présentation ci-jointe. Jusqu'en septembre.

- "La différence". Trois musées, trois regards. Du 16 février au 20 septembre.

Amis du Muséum de Grenoble

- "Jeunes Amis". Il reste des places pour des jeunes de 9 à 14 ans dans les séances du 21 février (le béton vert), et du 20 mars (traitement des eaux usées). Pas de frais d'inscription. Tél. 76.51.27.72.

- Masques animaux de l'Afrique de l'Ouest. 123 masques présentés. Du 29 janvier au 3 mars.